

**NOUVELLE ÉTAPE DANS LE DÉCONFINEMENT**  
**3ème distribution de masques**

Depuis ce mardi 2 juin, comme vous le savez, une deuxième étape de confinement a commencé, avec plus de liberté dans nos déplacements mais aussi la nécessité de rester vigilants et de continuer à respecter les gestes barrière. Ensemble nous devons être responsables et solidaires pour éviter que le virus ne reprenne sa propagation.

**Les services publics communaux** : à partir du 8 juin ils reprennent leurs horaires habituels, à savoir  
- l'accueil de la Mairie : mardi et jeudi de 16 à 18 heures.

De plus un élu tiendra une permanence le mardi de 17 à 18 h 15.

- l'Agence Postale Communale : lundi, mardi et jeudi de 15 à 18 h et vendredi de 9 à 12 h.

**Les espaces publics** : l'espace de jeux enfants du Parc du Grand Canal est à nouveau ouvert, sous votre responsabilité, sans rassemblement ni imprudences.

Le Parc et son parcours de santé, ainsi que le cimetière, sont toujours ouverts, avec les mêmes consignes de sécurité sanitaire.

**Les masques** : ceux de la Région Hauts-de-France sont arrivés et disponibles, à raison d'un par personne, pendant les heures d'ouverture de la mairie ; en cas d'indisponibilité signalez-vous par téléphone, nous trouverons une solution (RV à un autre moment, dépôt dans votre boîte aux lettres).

Attention, nous utilisons tous l'expression « *masque jetable* » pour désigner les masques à usage unique, mais cela ne signifie pas que l'on peut les jeter n'importe où, dans l'espace public ou dans la nature : après usage ces masques doivent être mis dans une poubelle fermée, ensuite il est utile de se laver les mains.

Le nouveau conseil municipal a été installé le 27 mai par Bernadette Gallet, que je remercie tout particulièrement pour avoir assuré la continuité pendant cette période difficile.

Le Maire, Hubert Fleury 06 74 39 03 75

Rappel : le site internet [heilly.fr](http://heilly.fr) est mis à jour régulièrement, vous pouvez y retrouver cette information et les précédentes